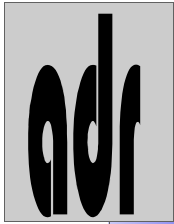




L'ECHO RHODANIEN

Le journal de l'Alliance des Rhodaniens



Pour une vision globale
de l'entité fluviale Rhône-Saône



Alliance Des
Rhodaniens

Siège : 1 bis, rue de Dole,
69007 LYON

LE MOT DU PRÉSIDENT

OUVERTURES ...

Depuis novembre dernier, l'Alliance Des Rhodaniens a ouvert de nouvelles portes au 1 bis, rue de Dole dans le port Edouard Herriot, sous les ailes bienveillantes de PROMOFLUVIA et de la C.N.R. Ceci nous permettra de nouveaux échanges, toujours tout près du fleuve, et sans perdre le contact avec V.N.F., notre ancien propriétaire.

Nous resserrons de suite les liens avec PROMOFLUVIA, en co-organisant un voyage d'étude vers la Lorraine, le Luxembourg et le Palatinat allemand, sur les bords de la Moselle industrielle mais aussi à bien des égards aussi romantique que le Rhin. Ce voyage sera une occasion unique d'ouvertures nouvelles avec les acteurs économiques et portuaires de l'espace rhénan, si dynamique, et aussi d'une découverte d'un patrimoine majeur : en particulier dans l'orbite de TREVES, seconde capitale des Gaules après Lyon, puis siège d'un archevêque qui demeura dès l'origine l'un des très rares électeurs de l'Empereur romain-germanique.

Cependant, avant de s'engager vers la Moselle, les Rhodaniens ne perdront pas le Sud : ils se retrouveront en assemblée générale dans la splendide chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en compagnie de M. Yves MANET, avant de voir ou revoir le Rhône aval, de retrouver la mémoire des foires de Beaucaire ou des trésors du musée de l'Arles antique, et de ré-entendre parmi les plus grands érudits et passionnés du Rhône méridional : historiens (MM. TERRIN, ROUQUETTE), sociologue (M. Bernard PICON), romancier (M. Denys TURRIER), agriculteur (M. Louis ARLLOT) ou un archéologue autodidacte trouveur au milieu des chercheurs (M. Otelo BADAN).

Printemps 2013 - n° 43

Sommaire :

- Page 1 : " Le mot du Président ".
- Page 2 : Bassins du Rhône et du Rhin : deux univers bien différents pour la navigation fluviale
- Page 3 : Propositions des Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux du Sud-Est pour le Plan Rhône au-delà de 2013. Platane Mobile vous propose
- Page 4 : Le Plan Rhône - volet Inondations. Nos partenaires et amis proposent :
- !Page 5 : Compte-rendu d'ouvrage : « Le Rhône aval en 21 questions »
- Page 6 : Pourquoi pas créer de la valeur économique à partir du patrimoine culturel fluvial ?
- Page 7 : Une croisière sur et sous l'eau : Haut-Rhône d'Aix-les-Bains à Seyssel.
- Page 8 : Programme prévisionnel d'activités. Alliance Des Rhodaniens - 1 bis rue de Dole. Pour vous y rendre. Coordonnées de l'association.



www.alliance-des-rhodaniens.com :
connaître et faire connaître le site
Internet de notre association



BASSINS DU RHONE ET DU RHIN : Deux univers bien différents pour la navigation fluviale

Le voyage d'étude prévu du 29 mai au 2 juin 2013 jusqu'à COBLANCE, au confluent Moselle-Rhin, sera l'occasion d'appréhender un monde bien différent du nôtre au regard des trafics fluviaux.

Le trafic fluvial Rhône-Saône n'est certes pas inexistant

N'oublions pas que les capacités d'emport des automoteurs rhodaniens, qui assurent la plus grande partie du trafic, sont aujourd'hui sans commune mesure avec ceux des années 80, premières années du Rhône à grand gabarit, et a fortiori du 19ème siècle. Le trafic fret sur le Bassin Rhône-Saône, impacté par la crise économique et les aléas de la conjoncture du marché des céréales, avoisine peu ou prou 7 millions de tonnes depuis 2006. N'oublions pas qu'il en était à 4 millions en 1998 et ... à 560 000 tonnes en 1850, à une époque qui avait pourtant laissé une impression de foisonnement de chargements n'excédant guère 500 tonnes. Rien à voir avec les convois poussés de deux barges chargeant 4 400 tonnes ou les automoteurs dont certains, longs de 135 m., peuvent emporter plus de 3 000 tonnes. La diversification des trafics est par ailleurs patente : la C.N.R. annonce pour 2012 un trafic de marchandises conteneurisées pesant pour la moitié du trafic fluvial du port de Lyon Edouard Herriot.

Le trafic touristique de croisière sur la voie fluviale Rhône-Saône a connu quant à lui une progression spectaculaire depuis 20 ans. On dénombre pas moins de 19 paquebots et bientôt 23, soit la moitié de la flotte française. Ils étaient 9 en 2005.

..... mais l'examen du trafic fluvial des ports du Bénélux nous ramène à la dure réalité d'un dynamisme se situant à une toute autre échelle.

Les données communiquées par Jacques CHARLIER, professeur émérite de géographie à l'université de Louvain La Neuve, sont édifiants (1).

<i>En millions de tonnes</i>	ROTTER-DAM	ANVERS	AMSTER-DAM	ZEEBRUG-GES	GAND	ZEELAND
<i>maritime</i>	430	178	89	50	27	33
<i>fluvial</i>	210	86	23	1	21	28

En 2010, les trafics maritimes et fluviaux sont tous deux impressionnants :

Le cas d'ANVERS est particulièrement significatif. Les trafics maritime et fluvial ont doublé en 25 ans, passant de 1985 à 2010 respectivement de 86 m.T à 178 m.T. A noter tout particulièrement le dynamique trafic conteneurs décuplé en trafic maritime (passant de 11 m.T à 102 m.T) et quadruplé en trafic fluvial (passant de 6 à 24 m.T).

Le MSC, deuxième armement conteneurisé mondial dispose de son principal hub (nœud d'échanges) ouest-européen à ANVERS, où des navettes fluviales régulières permettent d'échanger avec ROTTERDAM.

Il ne faut également pas mésestimer le trafic fluvial anversoïse d'hydrocarbures (29 m.T en 2010, supérieur à celui des conteneurs).

(1) Jacques CHARLIER - Sur le relief considérable des trafics fluviaux dans les grands ports maritimes belgo-néerlandais au travers de l'exemple anversoïse. Actes des 70èmes rencontres de Mâcon - 13-14/09/2012 sur

PROPOSITIONS DES CONSEILS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DU SUD-EST POUR LE PLAN RHONE AU-DELA DE 2013

Les CESER du Sud-Est ont été sollicités par les Exécutifs régionaux pour développer des approches nouvelles sur un territoire élargi autour du Rhône et de la Saône. Ils appellent de leurs vœux un véritable projet global ambitieux de territoire partagé franco-suisse, de rang européen. Celui-ci doit traduire une réelle vision stratégique, anticipatrice, inscrite dans la durée, à décliner par un phasage dans le temps.

L'échelle européenne d'une grande vallée Rhône-Saône positionnée entre Méditerranée et Europe du Nord, est la seule cohérente avec les enjeux actuels. Pour les CESER, le plan Rhône doit passer d'une logique de flux d'échanges hydrauliques à celle de flux économiques et humains. L'axe Rhône-Saône doit l'essentiel à un patrimoine culturel fluvial fondateur de civilisation et d'innovation. Il importe de le valoriser pour enraciner le développement économique de demain, fondateur, et pas seulement vernis ou accessoire.

La qualité de la gouvernance sera primordiale avec un souci permanent de pragmatisme, d'efficacité et de lisibilité, à l'échelle la plus adaptée pour décider et agir, en hiérarchisant les enjeux, du niveau européen au niveau local.

Ce projet de territoire doit intégrer bien sûr les thématiques spécifiques fluviales (transport, prévention et gestion des espaces inondables, biodiversité, ...), mais pas seulement. Il faut faire jouer tous les leviers forts de croissance économique, à commencer par les atouts énergétiques et industriels. Il faut rechercher toujours la plus-value interrégionale et transfrontalière - le bassin lémanique étant une des zones les plus dynamiques du monde - caractériser les atouts de l'axe et porter sa candidature auprès de l'UNESCO.

Il faut une ambition politique englobant culture, loisirs et tourisme, avec comme fil rouge la véloroute voie verte jusqu'à la Méditerranée. Il faut optimiser la gestion foncière, à la base de l'aménagement de l'espace. Il faut enfin toujours placer au cœur de la démarche l'innovation, la compétitivité, le numérique - le reste du monde ne nous attendant pas.

Les CESER, assemblées consultatives, ont proposé. Les décideurs prendront-ils conscience et décideront-ils, au bénéfice de l'intérêt général d'un tiers des Français et des Suisses sur les territoires baignés par Rhône et Saône ?

PLATANE MOBILE VOUS PROPOSE

La collection complète des magazines vidéo « Le milieu du Rhône » au prix de 125,- €.

Renseignements : Franck MIYET et Pascale PUECHAVY : 04 72 07 61 46 –
<pascale@platanemobile.eu>

Exemplaires disponibles à l'Alliance Des Rhodaniens.

LE PLAN RHONE - VOLET INONDATIONS

La mise en place de la suite du Plan Rhône avance, en se signalant par exemple sur le volet Inondations.

Les séances des Comités Territoriaux de Concertation sont instructives à plusieurs points de vue :

- administratif : une directive européenne de 2007 concernant la protection des riverains contre les inondations a été transposée en droit français en 2010. Elle fait obligation à l'Etat d'agir pour réduire l'aléa, la vulnérabilité des sites et faire en sorte de mieux vivre avec le risque.
- géographique : l'identification des digues et leur classification suivant leur nature fait partie de la connaissance obligée de leur positionnement, ainsi que du référencement de la densité de population qu'elles sont destinées à protéger. O surprise, pour le Rhône Amont, des kilomètres de digues édifiées au temps du royaume de Sardaigne ont un propriétaire indéfini ... une étude des données historiques sera lancée pour qu'enfin il soit possible de savoir à quel propriétaire incombe leur entretien : Etat, communes, syndicat de communes, riverains ? mais financée par qui ?
- démocratique : la présence de nombreux élus fait ressortir ce que l'on connaît bien : l'Administration est-elle toujours cohérente dans ses décisions de classement des risques (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) et d'établissement de décisions d'urbanisme (P.O.S. et P.L.U) ?

La démonstration visuelle du risque d'inondation, à partir de bases cartographiques IGN et cadastrales, est un moyen de communication très efficace pour rappeler aux populations que les crues sont toujours possibles, parce que l'Etat est bien conscient que le temps fait perdre la mémoire parmi elles. Le site du plan Rhône mérite pour toutes ces informations d'être consulté sur internet.

Pour le Rhône Amont, deux partenaires ont été vivement interpellés : d'un côté les Suisses qui pratiquent tous les 10 ans la chasse des sédiments depuis le lac Léman, de l'autre côté le Grand Lyon qui est protégé par l'étalement des crues dans les plaines de Chautagne, et autres champs en Savoie et dans l'Ain.

Les Présidents de séance - élu et préfet - ont bien relevé en conclusion cette demande de partage des charges, mais aussi que les moyens financiers à mettre en oeuvre ne peuvent relever que des seules collectivités locales. Et une belle phrase en conclusion : passer du partage de connaissances du risque (de l'Administration) au partage de conviction pour que les populations se protègent.

NOS PARTENAIRES ET AMIS PROPOSENT :

Du 5 au 7 avril :

Salon de la Plaisance à AIX-LES-BAINS, au Grand Port.

Le jeudi 11 avril à 17 h.

Un « 5 à 7 » de PROMOFLUVIA sur le thème « le schéma portuaire du Bassin Rhône-Saône-Méditerranée, au 1 bis, rue de Dole - 69007 LYON.

Les 25 et 26 mai 2013 :

Le Pardon des Mariniers de Lyon, organisé par Les Amis Du Lien et la Mairie du 2ème arrondissement.

Le mardi 11 juin 2013 :

Assemblée générale de PROMOFLUVIA (lieu à définir).

Le dimanche 21 juillet 2013 :

« Lac en fête » à AIX-LES-BAINS, organisé par les Plaisanciers du Lac du Bourget.

Le vendredi 13 septembre 2013 :

À MONTREUX, 13ème forum économique rhodanien sur le thème « Région et globalisation : convergence ou opposition ? »

Du 16 au 19 septembre à TOULOUSE :

Congrès mondial des canaux et voies navigables.

Et toute l'année, l'exposition « Idées Barge » retrace l'ingéniosité et l'innovation qui fut développée sur le Rhône pour s'adapter à lui et dynamiser le transport fluvial.

A la Maison du Fleuve Rhône à GIVORS.

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

« *Le Rhône aval en 21 questions* »,

ouvrage collectif sous la direction de Mireille PROVANSAL, Olivier RADAKROVITCH, François SABATIER - Zone Atelier Bassin du Rhône, Edition GRAIE. 2012, 51 pages.

A la suite de l'ouvrage « Le Rhône en 100 questions » coordonné en 2008 par Jean-Paul BRAVARD, la Zone Atelier Bassin du Rhône, groupement d'intérêt scientifique rassemblant 14 établissements de recherche sur le Rhône, produit une sorte de cahier complémentaire destiné à vulgariser le fonctionnement sédimentaire du fleuve sur sa section méditerranéenne à l'aval du confluent de l'Ardèche. Ce document réalisé avec l'appui des partenaires du Plan Rhône, est le fruit de la réflexion d'une trentaine de rédacteurs, dont l'un d'entre eux, Bernard PICON, sociologue C.N.R.S., accompagnera le voyage d'étude de l'Alliance des Rhodaniens en Camargue en avril 2013.

Quelques enseignements tirés de cette lecture peuvent être cités ici, à titre d'exemple :

- Le rôle clé des affluents méditerranéens modifiant l'hydrologie et la charge sédimentaire du Rhône. Les crues régionales « cévenoles » de l'Ardèche, de la Cèze, du Gardon, aux effets parfois dévastateurs, rechargent le fleuve en sédiments grossiers. En rive gauche, l'Aigue et la Durance (malgré le détournement d'une bonne partie de ses eaux) jouent également un rôle majeur. Tous génèrent des crues puissantes et rapides, et des flux très variables de transports de sédiments fins (1 à 3 millions de tonnes à ARLES selon les années).
- Une réduction des flux sédimentaires liée à l'impact des aménagements du Rhône sous la 3ème République (casiers Girardon), davantage qu'à celui des ouvrages C.N.R.

Depuis un siècle le transit des sédiments fins a diminué de plus de 80 % sur le Rhône : piégés à l'amont par les barrages-réservoirs sur les affluents, ils sont par ailleurs stockés par les digues et épis construits à la fin du 19ème siècle pour accroître la navigabilité à courant libre. Un démantèlement d'ouvrages Girardon est aujourd'hui expérimenté.

Les ouvrages C.N.R. permettent la circulation des sédiments fins dans les anciens Rhône ; les retenues étant « transparentes à la crue ». Les dépôts sont toutefois importants à l'aval de Vallabrègues.



- L'effet déclencheur de la crue de 2003 pour engager une politique de gestion globale pour la première fois sur l'ensemble du delta dès l'aval de Beaucaire, et non pas sur le seul polder de la Camargue. Ce dernier est par ailleurs reconnu dans sa réalité d'un « milieu humain menacé de risques naturels » au lieu d'un légendaire « milieu naturel menacé de risques humains » (Bernard PICON). Cette politique de gestion de la crue tente à la fois de sécuriser certaines digues et d'en reculer d'autres pour accroître le champ de stockage des crues fréquentes.
- Le jeu combiné sur l'évolution de la Camargue des interventions de l'homme qui fixent le Rhône à travers la protection par endiguement contre ses crues et contre la mer, la chenalisation du fleuve pour la navigation, les canaux d'alimentation en eau d'irrigation (presqu'autant que l'eau de pluie), les canaux de drainage. Le rôle de la nature est surtout lié aux apports des eaux souterraines, au vent, aux précipitations, aux variations du niveau de la mer et aux courants côtiers ; ces derniers introduisent un déplacement latéral des plages parmi les plus importants au monde, parfois en avancée sur la mer et le plus souvent en recul.

**POURQUOI PAS CRÉER DE LA VALEUR ECONOMIQUE A PARTIR DU PATRIMOINE CULTUREL FLUVIAL ?
INTEGRONS LE MUSEE DES MARINIERS DU RHONE A SERRIERES ET LE BATEAU ARDESCO DANS UNE DEMARCHE DE VALORISATION GLOBALE DU TRANSPORT FLUVIAL AU SERVICE DU TERRITOIRE DU RHONE MEDIAN.**

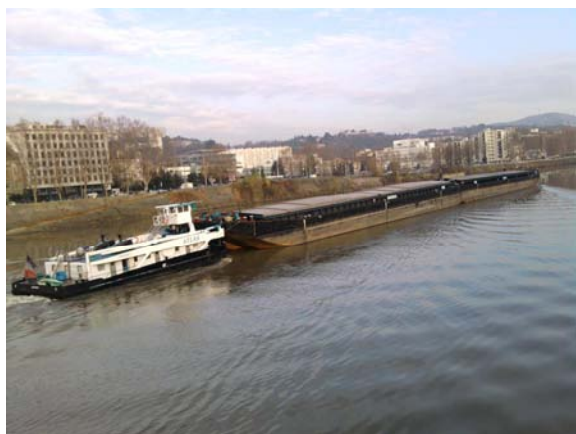
A SERRIERES, existe le seul musée du halage rhodanien à conforter dans ses collections, à rendre « vivant », confortable, accessible. Condrieu, Serrières, Sablons, Andance, sont d'anciens « nids de mariniers » où le patrimoine bâti mérite d'être connu.

Le bateau « Ardesco » (1954) est l'un des derniers modèles rivetés, tractés et jamais motorisés.



Il est labellisé par la Fondation Gérard d'Abboville au titre des bateaux d'intérêt patrimonial et attend un avenir meilleur ... depuis quelques années sur l'emprise du port de Salaise.

Or il se trouve que la Région et les élus du grand territoire du Rhône médian travaillent à un grand projet Rhône-Alpes en retenant comme un des axes du projet la notion de report modal.



Construire un projet de développement économique enraciné dans ce patrimoine, ce serait une occasion de rappeler la remarquable capacité d'innovation qui fut celle de la batellerie rhodanienne pour s'adapter au fleuve.

Dès lors il apparaît clairement que ce territoire peut illustrer pleinement la continuité historique et géographique du patrimoine batelier, du halage à la flotte moderne fréquentant le port industriel actuel.

Le grand projet Rhône-Alpes serait porteur d'un ancrage culturel, de repères et de racines et serait plus fort pour se tourner vers l'avenir, à travers notamment le développement du tourisme industriel et la connaissance du mode de transport fluvial.

Bien sûr une telle démarche n'est pas exclusive à ce territoire. Formons le vœu qu'elle s'applique par exemple en Drôme-Ardèche en valorisant le toueur « Ardèche », dernier bateau à vapeur du Rhône, ou à Beaucaire sur les lieux de la célèbre foire de la Sainte Madeleine, l'une des plus importantes d'Europe au 18ème et au 19ème siècle.

UNE CROISIÈRE SUR ET SOUS L'EAU : HAUT-RHÔNE, d'AIX-LES-BAINS à SEYSSSEL

Le 29 septembre, le beau temps n'était pas de la partie - qu'à cela ne tienne : le moral en était pour aller à la découverte du Haut-Rhône en bateau d'Aix-les-Bains à Seyssel.

Embarquement au grand port d'Aix pour les 50 passagers du Club des Plaisanciers du Lac du Bourget et pour les rhodaniens de l'A.D.R., après la ruée vers les lieux d'aisance à terre ... ce fut la surprise du matin que l'annonce d'avoir à prendre ses précautions, car le bateau avait un avantage : un tirant d'eau réduit à 0,70 m., mais un inconvénient en n'étant pas équipé de toilettes car réservé habituellement à de simples sorties sur le lac. Après quoi, nous sommes partis dans le brouillard, livrés au sens de l'orientation des pilotes pour saluer l'abbaye de Hautecombe, le château de Chatillon et nous engager dans le canal de Savières.

Entre temps notre mémoire avait été rafraîchie avec la connaissance du régime d'expansion des crues du Rhône qui peuvent venir se déverser jusque dans le lac du Bourget, après avoir inondé les marais de Lavours et la plaine de Chautagne. Sur le canal de Savières, il fut question de faune : les castors en font un lieu d'habitat, les sangliers se régaler des champs de maïs riverains, et le papillon « cuivré des marais » : un intrus venu s'installer sur un terrain qui venait d'être défriché dans la perspective d'aménager un bassin pour recevoir des bateaux de plaisance. Pendant que l'instruction du dossier de réalisation suivait un cours administratif, les papillons ont été repérés, déclarés espèce à protéger ... et l'aménageur a été prié de remettre le terrain en l'état. Voilà pourquoi les berges du canal de Savières sont encore habitées de bateaux en amarrage sauvage.



Après l'écluse au bout du canal : le Rhône navigable depuis la mise en service des écluses de Chautagne se présente à nous. Ce fut aux siècles passés une voie de transport de marchandises dont ont bénéficié les habitants avec la remontée des produits du sud, dont le sel, et pour l'évacuation de leurs productions : le bois, et notamment la pierre de Surjoux et de Franclens dite « pierre blanche de Seyssel ».

Deux écluses de part et d'autre d'un bassin végétalisé font franchir une dénivellée totale de 17 m. C'est dans cette partie septentrionale du fleuve qu'il est avantageux d'avoir un bateau de faible tirant d'eau, car le chenal est certes balisé, mais la sûreté de la navigation repose aussi sur la connaissance par le pilote des mouvements et déplacements des sédiments dans le lit du fleuve. Et le nôtre les connaissait.

Il nous a fait débarquer en rive gauche à Seyssel, sans que nous ayons eu à prendre des mesures d'allègement pour désensabler notre embarcation.



Là, la pluie nous quittait enfin Et trois quarts d'heure plus tard en autocar, nous retrouvions Aix-les-Bains, que nous avons quitté huit heures auparavant. Mais reconnaissons tout de même qu'entre temps nous avons fait honneur au repas que, grâce au Club des Plaisanciers, nous étions allés consommer à terre à Chanaz.

La conclusion ? une croisière de découverte instructive dans un paysage inhabituel : on ne fréquente pas chaque matin le Grand Colombier et la perspective des marais de Lavours, mais sous le soleil de préférence la prochaine fois !

**PROGRAMME
PREVISIONNEL
D'ACTIVITES :**

Nous organisons ou coorganisons :

• **du 13 au 15 avril 2013 :**

Assemblée générale le Samedi 13 à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, puis **dîner-croisière**, puis **voyage d'étude**, dimanche et lundi à BEAU-CAIRE, ARLES, en Camargue et dans la Crau.

Places à saisir. Renseignements : 06 23 74 40 08

Pour l'Assemblée Générale, avez-vous réglé votre cotisation 2013 ?

• **du 29 mai au 2 juin 2013 :**

Coorganisé avec PROMOFLUVIA :

Le voyage d'études « **De la Saône au Rhin en passant par la Moselle** » se prépare. Il a un double objectif :

Éclairer au préalable le débat public « Saône-Moselle Saône-Rhin » ; un second voyage étant envisagé également en 2014 entre Saône et Rhin par l'Alsace.

Favoriser les échanges avec les acteurs économiques et opérateurs portuaires du bassin mosellan.

Des places demeurent disponibles.

Faites vite en appelant 06 23 74 40 08.

• **Samedi 23 juin 2013, à 15 h. 00,**

Au bateau-chapelle « Le Lien », 16, quai Rambaud - 69002 LYON, coorganisée avec l'Escolo de la Sedo et Les Amis Du Lien

Conférence de M. Philippe ARTU sur le pont de Pierre-Chatel.

• **Samedi 5 octobre 2013,**

Avec le Club des Plaisanciers du Lac du Bourget,

Croisière commentée VIENNE-CHAVANAY « Le Côtes du Rhône au fil du Rhône », de 9 h. 00 à 17 h. 00.

ALLIANCE DES RHODANIENS - 1 bis, rue de Dole - 69007 - LYON

Pour vous y rendre :

entrer dans le Port Edouard Herriot par l'avenue Tony Garnier, face à la rue de Gerland, à côté du magasin « Norauto ». Tourner à droite sitôt passée la porte du Port, aller jusqu'à l'indication d'un carrefour et virage à gauche. Virage à gauche au stop, en vue du restaurant « L'Ilo », Stationner après le restaurant devant le petit immeuble PROMOFULUVIA et A.D.R.

Contacts

Président : Michel RAFFIN - **Vice-présidents :** Patrick BLONDET, Marie-Noëlle LESNEE

Secrétaire Général : Michel ROUXEL - **Trésorier Général :** Georges BLANC

Renseignements au Siège Administratif : 1 bis, rue de Dole - 69007 LYON - Tél : 06.23.74.40.08

Site internet : alliance-des-rhodaniens.com - **Courriel :** alliancerhodaniens@free.fr

Section Lémanique : Mme Hélène DE MORSIER -12, rue du Perron - CH 1204. GENEVE - 00 41 22 311 71 43 / 0041 21 824 11 77

Section Haut-Rhône : M. Patrick BLONDET - 74910 BASSY - Tél : 04.50.56.21.99

Section Rhône Lyonnais : Mme Claire MISSLIN, ADR, 1 bis, rue de Dole - 69007 - LYON - Tél : 06 23 74 40 08

Section Drôme-Ardèche : M. Fernand VULLIERME, quartier Firmy-le-Haut - 26600 MERCUROL - Tél : 04.75 06 56 89 / 06 09 01 03 30

Section Gard - Vaucluse - Pays d'Arles : Mme Marie-Noëlle LESNEE, 13, boulevard Salvador Allende - 13200 - ARLES. Tél. 06.07.50.55.17

Section Saône : M. Michel ROUXEL, 116, ruelle du Loup - 01750 - REPLONGES - Tél. 06 08 62 91 75